

Orientation opérationnelle n°1

Encourager la recherche, développer la connaissance, expérimenter

Les inventaires, suivis, études et recherches ont pour but de répondre aux différentes problématiques du Parc. Ces connaissances sont indispensables pour mener à bien les missions de préservation et de gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager. Le présent programme d'aménagement se propose de conforter l'Observatoire du Parc. Il s'agit du dispositif d'organisation des données thématiques et géographiques décrivant le territoire et son évolution : patrimoine naturel et culturel, activités humaines gestionnaires ou utilisatrices de ce patrimoine. L'actualisation des données prioritaires sera poursuivie. L'acquisition de connaissances de base, qui aujourd'hui encore font défaut, sera entreprise. Le porter-à-connaissance sera développé, tant en interne qu'en externe.

Les activités de recherche ont toujours été très présentes sur le territoire du Parc, qu'il s'agisse de sciences humaines ou biologiques. Elles permettent de mieux comprendre les dynamiques sociales et environnementales, ainsi que les processus écologiques et notamment le fonctionnement des écosystèmes. Les résultats de la recherche doivent guider l'action du Parc. La communauté scientifique sera mobilisée sur les enjeux prioritaires. Un effort particulier sera conduit pour une meilleure communication auprès des acteurs, tant en amont qu'en aval des programmes de recherche. Par ailleurs, la recherche appliquée à la gestion devra être encouragée dans divers domaines.

Développer l'Observatoire du Parc

Le programme d'aménagement 2000-2006 visera notamment à renforcer les fonctions de l'Observatoire, s'appuyant sur une démarche de « monitoring » ou veille continue, comme :

- outil de **diagnostic de territoire**
- outil de **communication**
- outil d'**aide à la décision**
- outil de **suivi de l'opérationnel**

Afin de satisfaire aux divers objectifs de gestion, il est indispensable de poursuivre la mise en œuvre des protocoles de recueil de données par les agents de terrain du Parc, auxquels sont associés divers partenaires (ONF, CSP, ⁽¹⁾, etc). Par ailleurs, les données nécessaires seront acquises auprès de divers fournisseurs, et les inventaires complémentaires entrepris.

Poursuivre activités de recherche et études

Le Parc confortera ses relations de travail et partenariats avec les organismes de recherche, tels le CNRS, l'INRA, le Cemagref ⁽¹⁾ ainsi que les Universités. Au plan régional, le Parc est membre associé d'Agropolis et continuera à jouer un rôle de démonstration relative aux diverses problématiques en espace protégé.

Moyens

L'Établissement public mobilisera les compétences et moyens nécessaires à la mise en œuvre de l'Observatoire du Parc. Les crédits études seront affectés à la mise à niveau les connaissances du Parc. Les programmes de recherche scientifique seront financés dans le cadre d'appel d'offre ou de partenariats. Un poste d'assistant technique Base de données - Système d'information géographique sera créé afin d'apporter la stabilité de l'Observatoire dans le temps.

⁽¹⁾ voir index en fin de volume

⁽²⁾ voir lexique en fin de volume